

N°52

JUILLET 1992

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE "

PREMIER SEMESTRE 1992

En feuilletant ce Bulletin Municipal, nos lecteurs pourront juger que l'actualité communale de ce premier semestre 1992 a été très chargée.

Pour ne résumer que l'essentiel, détaillé par ailleurs dans les rubriques de " la Vie du Village" et les compte rendus de réunions de Conseil Municipal et de Commissions, les deux principales informations que Vous y trouverez concernent :

++ L'AUTOROUTE A.29 - dont le tracé soumis à l'enquête d'Utilité Publique en JUIN - va balaftrer notre terroir sur plusieurs kilomètres sans aucun intérêt pour nous. Chacun d'entre Vous connaît les positions communales à ce point de vue depuis plusieurs années.

++ L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE 2ha50 DE TERRAINS , comprenant en partie les caniveaux de l'ancienne Râperie. Après l'amélioration de l'environnement réalisé à la place de l'ancienne bascule et du lavoir de l'ancienne râperie.

Après plusieurs années de tractations, il a semblé nécessaire au Conseil Municipal de poursuivre l'aménagement d'un quartier défavorisé de notre Village.

Vous en verrez dans les différents compte rendus les motivations qui nous ont semblé importantes pour l'avenir de notre Commune.

LES DECEPTIONS :

La Maison de Retraite non réalisée et l'Autoroute A.29 ne doivent pas nous empêcher de garder la foi en l'avenir de Notre Village.....

VOTRE MAIRE: Michel GRU.

LA VIE DE NOTRE VILLAGE AU 1er SEMESTRE 1992
=====

18 JANVIER : Inauguration de la Bibliothèque Municipale - Centre de Documentation avec la participation de Mr le Sous-Préfet, de Gautier AUDINOT :Député, de Mme D.DESTENAY: Conseillère Régionale, de Mr J.BOITEL:Conseiller Général et de nombreux responsables scolaires ou communaux.

Réunion ayant pour but de présenter:

- Le Centre de Documentation Bibliothèque Scolaire avec magnétoscope , permettant une pédagogie plus moderne -créé par les Enseignants - avec les recettes de plusieurs fêtes de l'Ecole et des attributions de matériel et de livres par l'Education Nationale.

- La Bibliothèque Municipale avec plus de 600 livres offerts gracieusement par des particuliers . Ces livres sont mis à la disposition de tous, ainsi que ceux mis en dépôt par le Bibliobus d'AMIENS.

Il faut également souligner le bénévolat d'un certain nombre de personnes pour assurer les permanences les Mercredi et Samedi matins de 11h00 à 12h00. Horaire restreint pendant les vacances scolaires : Mercredi matin uniquement.

Qu'elles en soient vivement remerciées. Une réunion sera organisée en Septembre pour régler plus ponctuellement les conditions de prêt de livres. Toutes les bonnes volontés sont toujours chaleureusement accueillies.

10 FEVRIER : Réempoissonnement de l'étang communal avec 170Kgs de gardons, tanches et brèmes venant de la pisciculture de BIHECOURT.

13 & 26 FEVRIER : Choix de l'entreprise devant réaliser les travaux de voirie dans la Commune cet été (voir réunion de C.M.).

MARS : Permis de construire présenté par la C.E.G.F.(Compagnie des Entrepôts et Gares Frogorifiques) implantée Route de Vraignes à côté des Ets BONDUELLE sur le terroir de MONCHY depuis 4 ans. Création prévue d'une nouvelle surface couverte de 8070m² s'ajoutant aux 15704m² déjà existants.

Cette implantation est très importante pour notre Commune, car elle lui apporte une part importante dans les impôts locaux: Taxe Professionnelle et Foncier Bâti. Ce qui a permis depuis 3 ans (malgré la péréquation appliquée maintenant à l'ensemble des Communes du Département) de ne pas augmenter vos impôts locaux et pourquoi pas peut-être un jour de les diminuer....

22 MARS : ELECTIONS REGIONALES - RESULTATS DE MONCHY-LAGACHE.

ELECTEURS: 543 - EXPRIMES: 378 (Soit 70%) -NULS & BLANCS:18
FRONT NATIONAL:57 (15%) - DE ROBIEN-G.AUDINOT: 168(45%) - F.LECUL(Socialistes):
45 (12%) - BALEDENT(CHasse - Pêche & Tradition):43 (12%) -MAISSE(Communistes):
13(3%) - LES VERTS:31(8%) - DELARUE(LALONDE): 16(4%).

02 MAI : Dans le cadre du Festival de Musique de la Haute-Somme , Concert en

L'Eglise St Pierre de MONCHY par le TRIO à CORDES VUJICIC de SENLIS.

AU PROGRAMME: Beethoven & Paganini.

16 & 17 MAI: Réception de nos Amis Allemands de DUNZWEILER dont la délégation en

l'absence de Mr Théo WAGNER, Maire ,était dirigée par Mr Axel MULLER, Maire du
Canton de WALDMOHR.

AU PROGRAMME: Match de foot entre les "vétérans" des deux Villages se
concluant par un match nul 3 buts à 3.

Puis dîner à SANCOURT à la Ferme-Auberge et remise en Mairie de MONCHY
le Dimanche matin par notre Député Gautier AUDINOT de la Médaille de L'As-
semblée Nationale à Monsieur Johann BRUNNER de KAISERSLAUTERN, à l'origine avec
Mr Pierre CAUSSIN du Jumelage entre nos deux Communes.

21 MAI: Suite à la vente de peupliers décidée lors de la dernière réunion de

Conseil Municipal au lieudit "Marais de Douvieux" après le Jeu de Paume; un lot
a été proposé à l'adjudication du Groupement de Gestion Forestière de ce jour.

Les 154 peupliers pour un cubage de 24Im³ ont été adjugés à l'Entre-
prise LANZILLO de ST QUENTIN pour la somme totale de:62643Frs ,soit 260Frs le m³.
Vente à un prix convenable , qui nous permettra d'apporter des recettes sup-
plémentaires à notre budget.

27 MAI: Petite réception en Mairie avec les responsables communaux et les Pré-

sidents de Sociéts Locales pour le départ prochain de Mr KULIK Jacky, Receveur P.
T.T. à MONCHY-LAGACHE depuis 14 ans et Conseiller Municipal.

Mr le Maire a souligné la parfaite intégration dans le Village de Mme et Mr
KULIK depuis 1978. Au point de vue professionnel, où d'un Bureau de Poste Recet-
te-Distribution cantonné à la partie agglomérée du Village, celui-ci a retrouvé

d'abord Méréaucourt puis Montécourt Douvieux et Flez, avant de devenir " RECETTE
RURALE-DE 4ème ". Puis le Bureau a été équipé en micro-informatique en JUIN 91.

Cette efficacité - ajoutée à la gentillesse de l'accueil au Bureau de Mme KULIK - a été également soulignée par Mr JURION, Responsable Départemental des PTT, qui a évoqué l'évolution constante du trafic du Bureau de MONCHY passé de 74638 points "statistiques" en 1978 à 158649 en 1991.

Au point de vue communal: Elu Conseiller Municipal en 1983 et réélu en 1989, Mr KULIK a participé aussi avec Mr Robert FOURNIER à la création d'un Club de Pétanque. Il a toujours pris avec beaucoup de conviction ses différentes fonctions.

Un grand Merci à Mme et Mr KULIK pour leurs 14 années à MONCHY-LAGACHE et nos meilleurs voeux dans leur très belle promotion à SAINGHIN EN WEPPEES dans le NORD (18Kms de Lens et 15Kms de Lille).

DE MARS à FIN JUIN : Après la décision du Conseil Municipal lors de sa réunion du 25 Mars d'acheter les terrains des caniveaux de l'ancienne Râperie , plusieurs réunions de la Commission d'URBANISME , avec différents Organismes en particulier les 13 MAI & 18 JUIN , ont permis de définir les objectifs pour l'aménagement de ces terrains.

1°) Améliorer l'environnement de terrains qui commencent à devenir le dépotoir du Village..

2°) Créer une petite Zone Artisanale afin d'encourager quelques installations possibles;

3°) Envisager la construction d'une dizaine de logements locatifs avec la participation d'un Organisme H.L.M(ex: OPSOM).

Ce projet est ambitieux et nécessitera beaucoup de travail et de nombreuses réunions. La réalisation en sera sans doute assez longue , en particulier étant donné l'obligation de création d'un Plan d'Occupation des Sols(P.O.S).

FIN JUIN 1992: Précédant le passage de la Commission d'Arrondissement des Villages Fleuris, la Commission Communale a sélectionné ci-après les efforts de fleurissement les plus méritoires.

...En sachant que certains -même non mentionnés - sont pratiquement hors-concours, tant leur participation réussie est habituelle.

(voir liste sur feuille ci-après)

25 JUIN : Le Syndicat Intercommunal Scolaire de MONCHY - LAGACHE -TERTRY et DEUISE a décidé la création d'une cantine scolaire à la rentrée prochaine. (Voir informations à la rubrique:Compte rendus de séances) en ce qui concerne la création de postes d'Agents d'Entretien et sur les tarifs.

DU DEBUT JUIN AU 04 JUILLET : Un événement très important marque notre Village, il s'agit de l'Enquête d'Utilité Publique pour le passage sur notre terroir de l'Autoroute A.29.

Il semble malheureusement que le sort en soit jeté et que:

- malgré nos interventions et réunions depuis 1989 , époque où l'Autoroute devait traverser l'Omignon entre MONCHY & DEUISE.
- malgré plusieurs délibérations du Conseil Municipal (dont les deux dernières sont dans ce Bulletin) : ... Le terroir de MONCHY ne sera pas épargné par un tracé qui ne nous apportera rien.. sinon des nuisances!

Tracé dont l'option " est prise , à part possibilité de variantes dans une bande de 300m pour le tracé dit " Mixte" - souligné de flèches dans la photo-copie ci-jointe.

POUR INFORMATION :

L' Aquarelle de Guy LEGENDRE réalisée à l'occasion du Festival de Musique de la Haute-Somme , représentant notre Eglise St Pierre en format carte postale, est en vente en MAIRIE ET CHEZ LES COMMERCANTS LOCAUX . Ceci jusqu'à épuisement du stock. PRIX DE VENTE DE LA CARTE: 5Frs (cinq francs).

Cette très belle reproduction pourrait vous servir pour votre correspondance de vacances ou pour la période de voeux de fin d'année.

N'hésitez pas !

1 ^è cat. MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE	CONCOURS MAISONS & JARDINS FLEURIS 1992		4 ^è cat. POSSIBILITEES LIMITEES DE FLEURIS	7 ^è cat. JARDINS OUVRIERS
	2 ^è cat. DECOR FLORAL SUR VOIE PUBLIQUE	3 ^è cat. BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE		
1 ^o) Marceau LEVERT 17 Rue de DEVISE	1 ^o) André CHOPIN 1 Place du II/II.	1 ^o) René JUBE 17 Rue chaussée	1 ^o) Geneviève THIOURT 4 Rue du Moulin	1 ^o) André CAPRON 1 Rue du moulin
2 ^o) Yves BOURBIER 16 Rue Devise	2 ^o) Patrice VANDEROSIEREN 3 Place II/II/18	2 ^o) Jean GUINET 19 Rue Chaussée	2 ^o) Christian DIVE 4 Hameau Douvieux	2 ^o) André BOROWICKI 1 Rue gate
3 ^o) Yvette CAPRON 26 Rue d'en bas	3 ^o) Jean-Luc MORGAND 2 Gde rue	3 ^o) Jean PIST 32 Rue devise	2 ^o) GÉRARD HERY 6 Hameau Douvieux	3 ^o) Jean AUGUET 2 Rue chaussée
4 ^o) Gilles HURIER 4 Rue Bovines	3 ^o) Marc BARDEAUX 16 Hameau de Douvieux	4 ^o) Robert TEINIELLE 5 Rue devise	3 ^o) Jeannette LEFEVRE 9 Rue Douvieux	3 ^o) Bernard BLONDE 9 Rue stade
5 ^o) Patrice MAGNIEZ 3 Rue charrons		5 ^o) Pierre CAUSSIN 6 Rue Chaussée		
5 ^o) Philippe LEVERT 21 Rue Trétry				
5 ^o) Louis MERLIER 28 Rue Devise				
5 ^o) André VALLETTE 2 Rue Moulin Montécourt				
5 ^o) Mme Louise AUDINOT 50 Gde rue				
RESULTATS PASSAGE JURY COMMUNAL JUIN 1992				

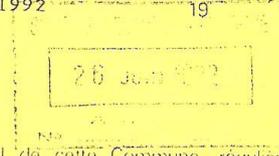


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D e MONCHY - LAGACHE _80200-

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	13

Séance du MERCREDI 24 JUN 1992



L'an mil neuf cent quatre vingt douze
 et le vingt quatre Juin
 à 20 heures 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
 sous la présidence de M GRU.M.

Date de la convocation
17/06/92

Date officielle
25/06/92

Objet de la délibération

Présents: M mes BONDUELLE. GOURLIN; mRS VALLETTE;RIGAUX.;DUPARCQ.
 FOURNIER; CARBONNAUX.;PRÉSTEL.BOROWICKI.LEVERT.CHASSAGNOUX.DUBREUIL
 ABSENTS EXCUSES: Mrs BOUCHEZ. & KULIK.

ENQUETE PUBLIQUE

M PH.LEVERT

a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

AUTOROUTE A.29.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée:

Suite aux différentes réunions qui viennent d'avoir lieu à
 CROIX , HAM... et suite à la visite de Monsieur le Préfet de Région le
 12 Juin à HAM; le caractère irréversible de la construction de cette
 autoroute a été confirmé.
 Je vous demande donc votre avis en concertation avec les communes envi-
 ronnantes , pour la création d'un diffuseur entre ATHIES ET CROIX.

APRES DELIBERATION, le CONSEIL DECIDE:

- de maintenir sa position à savoir:
 l'Autoroute A.29 , pour toutes les communes rurales qu'elle traversera,
 sera une balafre qui dénaturera à tout jamais leur environnement: un mur
 infranchissable de 50Kms de ST QUENTIN à ABLAINCOURT - CHAULNES.
 Elle n'apportera que des nuisances aux villages traversés et le seul point
 qui pourrait être favorable pour le Canton serait un diffuseur entre
 ATHIES ET CROIX - MOLIGNEAUX . Celui-ci devant être réalisé en même temps
 que l'Autoroute.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

2532

S.E.D. 30779/12ES - 308050

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 le
 et publication ou notification
 du

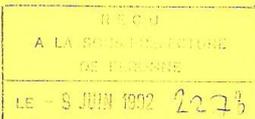
NOMBRES DE MEMBRES		
Affectés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	13

Date de la convocation
03/6/92Date de l'affichage
04/6/92

Date de la délibération

PROJET d'AUTOROUTE

A.29



Séance du JEUDI 04 JUIN 1992

L'an mil neuf cent quatre vingt douze
et le quatre Juinà 20 heures 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convocqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M Michel GRU, MairePrésents: M^{rs} DUBREUIL; BOUCHÉ Z; PRI STEL; CHASSAGNOUX; BOROWICKI; LEVERT,
FOURNIER, DUPARCO, RIGAUX, Mmes BONDUELLE ZGOURLIN, Mr CARBONNAUX. JF;

Absents: excusés Mr A. VALLETTE & J. KULIK.

M Ph. LEVERT

r (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée:

L'enquête publique faite dans le cadre du projet autorou-
tier A.29, a débuté dans notre Commune le 01 JUIN.

Je vous demande votre avis sur ce tracé.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE:



1°) Il émette les avis suivants qui seront présentés à l'enquête publique en cours:
Il estime d'abord que cette Autoroute apportera sur son terroir une nuisance
importante, malheureusement définitive et totalement sans intérêt écono-
mique pour notre Commune et qu'il ne souhaite pas cette Autoroute.

2°) Une autoroute, si Elle peut présenter des retombées favorables dans les vil-
les bénéficiant d'un échangeur, n'est dans la traversée de MONCHY-LAGACHE
qu'un mur-sans ouverture - de 5kms apportant des nuisances: passages, détours,
bruit ..etc. Ceci contrairement à une route nationale doublée, à prix infé-
rieur et avec de nombreuses entrées et sorties très utiles (mais inexis-
tantes sur autoroute).

Les voies de communication doivent irriguer une région et pas seulement les
traverser.

D'autre part le Conseil Municipal de MONCHY-LAGACHE qui a suivi de très près
depuis Janvier 1988 tous les projets étudiés pour l' A.29 a eu pour prin-
cipe de base dès le début d'éviter le saccage de la Vallée de l'OMIGNON et
la coupure du village en deux avec la séparation du bourg de ses hameaux
de FLEZ ET DOUVIEUX(cf délibération du 03/01/1989).

Il reconnaît que la SANEF a tenu de ses arguments, et que des études
très poussées et objectives avec concertation, ont permis d'éviter le pire
pour le village.

Néanmoins Il émet les réserves suivantes sur le tracé B éventuel soumis
à l'enquête actuelle:

1°) le tracé aurait pu suivre, sans rallongement excessif, les limi-
tes de terroir avec LANCHY, QUIVIERES et QUIZANCOURT; ce qui eut été plus
équitable et moins contraignant lors des remboursements.

2°) Il faudra être très vigilant pour que les cultivateurs concernés
soient dédommagés par un remboursement général(base de 20%) et obtiennent
des voies d'accès à toutes les parcelles séparées du terroir de MONCHY par
l'autoroute.

3°) D'autre part, il est évident qu'avec les vents dominants Sud-Ouest
les hameaux de FLEZ & DOUVIEUX vont se trouver très concernés par le bruit et
qu'il faudra prendre toutes dispositions pour empêcher cette nuisance supplé-
mentaire (mise en tranchée de l'autoroute avec écrans de verdure).

Mais la conclusion du Conseil Municipal est la suivante:

- que les concepteurs de l'Autoroute ont employé pour une circulation
prévues de 3000 véhicules jour des moyens disproportionnés avec le bon sens...
et qu'une route 2 fois 2 voies (soit doublement de la R.N.29, joignant ST
QUENTIN à ROYE par HAM & NESLE) eut été une solution en tous points préfè-
rables.

- LA VIE DU VILLAGE 1992 -
=====

Ier SEMESTRE - 01 à 06-
=====

ETAT CIVIL DES NAISSANCES :

Romain **HERY** , né le 06 MARS à ST QUENTIN(02).

ETAT CIVIL DES MARIAGES :

PRUVOST Laurent & Nathalie GOMEZ ; 27 JUIN à MONCHY-LAGACHE.
Produit de la quête au profit du CCAS:39IFrs.

ETAT CIVIL DES DECES:

-HENOCQUE Veuve DUPIRE Marie-Louise, décédée le 25 MARS à
MONCHY-LAGACHE.

_VARRIER épouse HENRY Raymonde, décédée le 03 AVRIL à
MONCHY-LAGACHE.

_WARGNIER Albert, décédé le 03 AVRIL à PERONNE.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr et Mme GOURDIN Jean-François - 6 Rue DEHAUSSY.
Mr et Mme MAZENQ Christian . II Lot.de la Cabourerye.

=====
COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL , DE COMMISSIONS
COMMUNALES ET DE SYNDICATS INTERCOMMUNALES DU 1er SEMESTRE 1992
=====

14 JANVIER : COMMISSION URBANISME + TERRAINS & MARAIS.

(Avec participation de Mr WANTE, Technicien du Centre de Gestion Forestiere Departemental)

Visite dans les Peupleraies. Proposition de ventes de peupliers. Plantation d'une quinzaine de merisiers entre l'Eglise et la riviere. Implantation de barrieres de protection: Mairie-Dd PPlace- MONTecourt. Contrat et devis pour reparations et entretien sonneries de cloches avec les Ets HUCHEZ.

26 FEVRIER : CONSEIL MUNICIPAL.

+++++++Vote des Subventions 1992 aux Societes locales:42150Frs.

C.C.A.S. : 10000Frs - JUDO-CLUB: 1500Frs - ENTENTE FOOTBALL:3500Frs - CLUB GYMNASTIQUE:800Frs- ASSOCIATION FAMILIALE/ RUCHE: 3800Frs - COOPERATIVE SCOLAIRE:10000Frs - CLUB AINES RURAUX:1500Frs - ADMR:1200Frs SONORISATION FETES: 1000Frs- VIE LIBRE:350Frs- PAPILLONS BLANCS:700Frs RECHERCHE/ CANCER:350Frs - OTSI DE HAM:500Frs -P.A.I.O HAM:900Frs - SOUVENIR FRANCAIS:200Frs - USEP SCOLAIRE:550Frs - HARMONIE Ste CECILE: 2750Frs - MUTUELLE DU TRESOR/ 50Frs.

Pour relativiser les Subventions, il est indispensable de rappeler les avantages non chiffrés qui sont consentis à certaines Societes en plus des sommes allouées. Par exemple: pour le Club de JUDO, une grande salle chauffée et éclairée tous les Mercredis et tous les 15 Jours le Vendredi (avantage doublant certainement la Subvention!!)

+++++++ Participation de la Commune aux charges intercommunales: 505245Frs

SIVOM DE PERONNE: 97160Frs - SIVOM DE HAM: 98795Frs SYNDICAT SCOLAIRE: 283290Frs - INCINERATION: 26000Frs

..... Solutions proposées pour lutter contre la pollution estivale à l'Etang communal: barrage, faucardement, produit chimique.

..... Préparation des Elections Régionales.

.....Choix des Entreprises Travaux VOIRIE:

MORIN à VIC/ AISNE et la Sté des Travaux Publics de l'Aisne pour l'adjudication des travaux à réaliser l'été prochain (en enrobés).

Deux tranches: la première de 240589Frs TTC: Rue de l'Etang- rue du Stade, rue de la Terrière et le bas de la Rue de la Chapelle en face la Poste.

La Deuxième de I44520Frs TTC: Rue Dehaussy + tous les revêtements de TROTTOIRS.

Le Bordurage de la Rue de TERTRY est reporté, pour des raisons de crédits, à 1993.

+++++++05 MARS : SYNDICAT SCOLAIRE DE MONCHY-TERTRY & DEVISE:

Budget Primitif 1992. - Contribution des trois Communes fixée à 355Frs par habitant. - Accord de principe pour l'étude d'une Cantine-Garderie.

23 MARS : REUNION COMMISSION DU BUDGET:

Préparation du Budget et des bases d'imposition de 1992.

25 MARS : Réunion de Conseil Municipal.

+++++++Vote des taux d'imposition et du Budget Primitif 1992.

	TAUX 1992	PRODUITS VOTES
TAXE d'HABITATION:	8.50%	I58780Frs
FONCIER BATI:	II.70%	3I5I98Frs
FONCIER NON BATI:	28.65%	I80495Frs
TAXE PROFESSIONNELLE	6.86%	5859IIFrs
SOIT TOTAL DE VOS IMPOTS.....		I240384Frs.

+++++++QUESTIONS DIVERSES:

Pêche à l'étang communal - Concert du 02 MAI - Cotisations A.D.E.E.S
Festivités: Fête de MONCHY , I4 Juillet, ARbre de Noël.

Propositions d'achat des terrains de la Mûperie:

- I°) Terrain appartenant à la CNSR: 2ha09a 26ca pour 96572Frs.
- 2°) Terrain appartenant à la Générale Sucrière:42a76ca pour le franc symbolique; avec la condition impérative que la Commune concède en échange un terrain au bord de la route de Flez d'environ I2 ares pour continuation d'un stockage de betteraves par des cultivateurs concernés. Les frais de géomètre et de notaire sont estimés à environ 6000/ 7000Frs. La Commune pour cette acquisition foncière obtiendra une Subvention de 25% du Conseil général.

Le Conseil Municipal décide d'étudier dès maintenant avec les Services intéressés, la possibilité d'utilisation de ces terrains , qui devraient être bénéfiques pour les projets envisagés.

15 AVRIL : SYNDICAT d' EAU DE MONCHY & TERTRY.

Budget Primitif 1992.

Travaux en cours au nouveau captage. Débit contrôlé 175m³ /heure sans baisse du niveau de la nappe.

16 AVRIL : REUNION DE L'ASSOCIATION FONCIERE.

Vote Du Compte Administratif 1991.

Solde de la plus grosse partie des emprunts contractés au Remembrement.

Travaux projetés pour compléter l'empierrement de certains chemins ruraux. Location décidée sur les chemins de remembrement cultivés.

04 JUIN: Réunion extraordinaire du Conseil Municipal.

Demande est faite auprès de la Préfecture pour déclarer la Commune "sinistrée" suite aux orages très violents de fin Mai qui ont provoqué des inondations de caves et jardins dans les quartiers bas de MONCHY et Méréaucourt et des ravinements de boues dans certaines parcelles.

24 JUIN (18h00) : REUNION DU SYNDICAT D' A.E.P MONCHY & TERTRY.

Compte Administratif 1991.

Point sur les travaux de forage et les branchements pratiquement terminés. Emprunt à réaliser à la Caisse d'Epargne pour compléter le financement des travaux en Août et Octobre. Prêt de 400000Frs sur 15 ans au taux de 9.80%.

24 JUIN (20h30) REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL:

Compte Administratif 1991.

Prévisions Investissements pour 1993:

- Bordurage et réfection de la Route de TERTRY.
- Travaux à réaliser aux contreforts de l'Eglise.
- Frais d'aménagement des terrains de la Râperie.
- Travaux de remise en état classe Maternelle.

- Réfection d'une partie de l'éclairage public(Quartier Eglise).
- Informations sur la Cantine scolaire en prévision:

RAPPEL OFFRES d'EMPLOI CANTINE SCOLAIRE

Le Syndicat Scolaire recrute:un " Agent d'Entretien" chargé de préparer les repas , de faire la vaisselle et le nettoyage 4 jours par semaine de 11h00 à 14h00.

: Une jeune fille ou jeune femme de moins de 25 ans , employée en Contrat-Emploi-Solidarité (20h/sem).

Les candidatures écrites sont à envoyer à Mr le Président du Syndicat Scolaire -13 Grande Rue- 80200 MONCHY-LAGACHE .

- Elaboration d'un Plan d'Occupation des Sols:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser un P.O.S. suite à la réunion du 18 Juin avec les responsables de la D.D.E.

Maintenant aucun projet d'ensemble ne peut être mis en place sans P.O.S
Subventions possibles sur un coût évalué entre 60000Frs et 90000Frs :
50% par l'Etat et 30% par le Département (cela sur le montant H.T.)
Subventions également sur les études et plans avec assistance technique de la DDE.

Calendrier:

- 1°) Délibération du Conseil Municipal avant le début Juillet.
- 2°) Publication du P.O.S.
- 3°) Etude du P.O.S. par la DDE ET LA DDA.Agrément possible en Octobre.
- 4°) Etudes des "opportunités" de l'opération en Novembre.

25 JUIN : REUNION SYNDICAT SCOLAIRE MONCHY-TERTRY & DEVISE :

Compte Administratif 1991.

Part du Syndicat dans l'aménagement de la Maternelle de MONCHY.

Mise en place Cantine à la rentrée scolaire , dès le 14 SEPTEMBRE 92.

Repas fournis chaque jour par le Centre Français de Restauration.

Prix de base du repas fixé à 19Frs TTC ,comprenant la garde des enfants de 12h 00 à 14h00. Tarif dégressif à partir du 2ème enfant de la même famille(18Frs).

Déclaration de vacance d'emploi à faire au Centre de Gestion pour publication .

NOS SOCIETES LOCALES ::

=====

L' A.D.M.R. MONCHY-LAGACHE & ENVIRONS .

L' ADMR a tenu son Assemblée Générale ce 17 Juin 92 en la nouvelle salle des fêtes de CROIX- MOLIGNEAUX où Mr BRUNEL nous a accueillis avec beaucoup de cordialité.

Mr VALINGOT d'ENNEMAIN nous convie chez Lui pour 1993.

Lors de cette Assemblée, il fut fait mention des différents Services qu'offre l' Association:

- le Service " Aide Ménagère" chez nos Aînés fonctionne très régulièrement, de nouvelles demandes succédant au départ en Maison de Retraite ou dans ... l'au-delà!

- par contre le Service "Travailleuses Familiales" est en nette régression et nous pose de sérieux problèmes de maintenance du Service. Nous regrettons beaucoup que des familles ne soient plus aidées et que certaines d'entre elles qui ont obtenu un accord se rétractent au dernier moment.

La "Téléalarme" devrait se développer bien davantage , une certaine appréhension existe encore et la crainte de déranger pour rien... ou par erreur paralyse les demandes.

- Le Service "Administratif" mis en place pour aider les employeurs directs semble les satisfaire et aucun n'a sourcillé lorsque nous avons réclamé IOFrS par mois de frais de fonctionnement afin de répondre à la demande de notre Fédération pour son Association "Domiciles Services ". Association agréée par le Département et qui leur assure les fiches de paie chaque mois.

Celle-ci est à votre disposition pour toute demande d'aide momentanée.. ou prolongée dont vous aimeriez profiter. Consultez nous.

Merci à toute la population pour l'accueil réservé à nos vendeuses lors de la distribution de nos plantes pour la Fête des Mères.

M.BONDUELLE.

+++++

RAPPELS :

" TENNIS "

- * Le Club a été créé en 1969, et les droits des membres fondateurs et des 30 membres BONDUELLE sont valables jusqu'au 31/12/1994.
- * Les cartes des membres sont établies par J.B.GRU ou par H.DUJARDIN.
- * Les tickets horaires sont vendus à la boucherie G.FOURNIER.

NOUVELLES DISPOSITIONS :

- * Les cotisations en vigueur depuis 1984 ont été réévaluées de 10 Frs et deviennent :

. famille demeurant à MONCHY-LAGACHE :

- 1ère personne	160 F
- 2ème personne	130 F
A partir de la 3ème personne	90 F

- . 1/2 tarif pour les moins de 18 ans.
- . double tarif pour les joueurs extérieurs à la commune.

- * Les tickets horaires restent à 10 Frs l'unité et à 80 Frs les 10 tickets.

- * Les joueurs devront désormais disposer leur carte de membre sur le tableau prévu à cet effet durant leur occupation du court ; ceci permettra une utilisation plus "réglementaire" du terrain par les membres effectifs.

Les contrôles seront ainsi plus aisés ; à défaut, chaque joueur devra régler un ticket horaire ou devra quitter l'aire de jeu.

Mrs D.DUPONT, J.B.GRU et H.DUJARDIN sont habilités à procéder à ces contrôles.

Mr DUPARCQ se propose de solliciter HENON SPORT à PERONNE pour faire bénéficier d'une réduction sur les articles de tennis les membres du Club de Tennis ; affaire à suivre.

Tournoi de TENNIS annuel organisé par Guy DUPARCQ: Tél: 22.88.27.99.

et Daniel DUPONT: Tél: 22.85.65.00.

Ceci du 25 JUILLET au 09 AOUT 1992.

Inscription ouverte à tous.

Des cours de TENNIS du 10 AOUT au 14 AOUT 92 seront donnés aux personnes entre 6 et 77 ans. Nombre d'inscriptions limité.

180Frs par personne pour les gens de l'extérieur.

120Frs pour les gens du Club ou de la Commune.

RAPPEL :

Il est obligatoire de déposer les cartes de "Membre" ou "d'invité" (avec heure et jour inscrits sur la carte); sur le tableau prévu à cet effet.

Souhaitant à chaque Membre de profiter pleinement des installations du Club tout au long de cette année.

AMICALEMENT. LE BUREAU.

ANCIENS COMBATTANTS DE MONCHY - LAGACHE :

Notre génération a connu la Guerre, la captivité, la déportation. Souvenons nous! En rentrant de captivité, nous avons dit: " Plus jamais ça". Paul VI , à la tribune des Nations-Unies a dit: " Plus jamais de guerre".

Nous assistons à la naissance de l'EUROPE.
A moins de deux heures d'avion de PARIS s'évit une guerre entre ethnies, une guerre d'extermination poursuit ses ravages au cœeur de l'Europe. Or, tout homme a droit à la Vie.

C'est parce que nous avons connu cela, parce qu'un jour nous aussi avons failli mourir qu'il faut aider ces Peuples à éteindre l'incendie. En deux mois, ce sont 2200 tués en BOSNIE, 700000 réfugiés sur les routes. Nous sommes tous d'accord pour dire " ARRETEZ DE TUER"!

C'est à la sagesse des Nations que l'on doit s'adresser.
Mais l'O.N.U n'a t'elle pas déjà trop attendu?;

.....

CLUB DES AINES RURAUX:
=====

En l'an 2000 où serons - nous?

Pour nous, Aînés Ruraux, nous ne pouvons prévoir l'avenir de nos enfants. Actuellement ils sont majeurs et c'est à Eux d'envisager ce qu'ils veulent pour le 21^è siècle. Seront-ils à la traîne des Américains? Seront-ils à la traîne des Allemands ou des Anglais? Est-ce à nous de décider?

A MONCHY-LAGACHE nos effectifs s'amenuisent inexorablement.

Je lance de nouveau un appel à vous tous Retraités : rejoignez nous à nos reunions le **1er Mardi de chaque mois de 14h à 18h au FOYER RURAL**. Ceci afin de passer un après-midi de détente et plus nous sommes, plus ce sera agréable. Vous êtes tous invités et accueillis. A BIENTOT.

J.CARBONNAUX.

.....

HARMONIE SAINTE CECILE DE MONCHY - LAGACHE :

Le concert de Printemps de l'Harmonie a été un franc succès. Il a eu lieu à MOISLAINS; toutes et tous ont été très satisfaits; musiciens comme auditeurs. Le Président qui était en congrès à PARIS en a eu des échos très favorables!

Malheureusement la Fête de la Musique s'est passée sous la pluie mais à l'abri pour les participants. Le Président qui était en séminaire en a eu des échos très humides!

La participation de l'Harmonie à la Fête des Ecoles a été un franc succès. Le Président enfin était là!!

Au nom de l'Harmonie, je tiens à remercier le Bureau des "Amis de la Pétanque" pour leur générosité envers notre Société. Soyez en sûrs l'argent sera bien utilisé!. Merci encore.

A la dernière A.G., nous avons procédé au renouvellement du BUREAU: Philippe LEVERT succède à notre regretté J.C LAROUZE.

L'Harmonie souhaite à tous un bon été ensoleillé et vous dit :

A BIENTOT!

J.BOUCHEZ.

+++++

DEFI 1993: MONCHY-LAGACHE - DUNZWEILER

390 Kms en... FOOTING!

Avis aux amateurs! Cela est parfaitement réalisable.

A L'occasion de la visite officielle 93 de MONCHY à DUNZWEILER, je propose à trois volontaires ou plus de parcourir avec moi les 390 Kms en relais de 8 fois 10Kms par jour en cinq jours, soit 80Kms par jour à 4. : 10Kms chacun le matin et 10Kms chacun l'après-midi. Ce qui ferait environ 2 heures de footing par jour chacun. Cela si on tient une moyenne de 10Kms / Heure.

Une voiture balai spacieuse est prévue avec pique-nique le midi et étape le soir dans les différents villages(en gîte, hôtel ou chez l'habitant).

Le parcours prévoit des petites routes départementales et vicinales. C'est un projet qui demande à être établi assez rapidement car il faut prévoir un entraînement de quelques mois avant - toute personne en bonne condition physique peut le réaliser- .

Prévoir les repos nocturnes, prévenir les Mairies des villages traversés, les gendarmeries...

.../...

C'est une expérience sportive qui, je crois, sera aussi forte qu'un trekking au Népal, que l'ascension du Kilimandjaro ou qu'une transat.

AVANT PROJET:

Se référer aux cartes Michelin 53-56-57 . Projet prévu en 4j½ du Mardi matin au Samedi midi; ce qui ferait arriver en même temps que le car en se donnant rendez-vous 99 Kms avant DUNZWEILER.

Quant au fonctionnement , toutes formules peuvent être envisagées: - autofinancement; - sponsors ; -bals; -soirées diapos sur le Népal, le Kilimandjaro; - Etc...

Si cela vous intéresse, contactez moi assez rapidement. MERCI.

J.BOUCHEZ.

P.S: Voir détail projet ci-après.

--- Feuille suivante.

+++++

COMITE DE JUMELAGE :

C'est toujours avec un grand plaisir que nous rencontrons nos amis de DUNZWEILER. Cette année c'est une délégation de 56 Personnes, conduite par M.MULLER Axel, Maire du District de WALDMOOR remplaçant M.Théo WÄGNER; Maire de DUNZWEILER, empêché , qui est arrivée le Samedi 16 MAI dernier, vers midi, au Foyer Rural.

Outre plusieurs membres de la Municipalité de DUNZWEILER et un certain nombre de jumeleurs chevronnés, la délégation comprenait également une équipe complète de "séniors" , anciens footballeurs de cette localité qui s'est mesurée à notre vaillante équipe de " vétérans" footballeurs Monchyssois, le samedi après-midi, sur le stade, après une brillante démonstration , très appréciée de judokas de tous âges appartenant à notre Club local.

En ce qui concerne cette partie sportive , je laisse le soin aux responsables des associations de football et de judo de vous en parler, ils sont infiniment plus qualifiés que moi!

la soirée officielle , mais au demeurant très conviviale, s'est déroulée à SANCOURT, à l'Auberge de la Source Magloire, dans un climat de grande amitié; comme toujours d'ailleurs. Nous étions 140 personnes ,français et allemands à fêter le Jumelage et à apprécier les joies.

.../...

.../...

Le Dimanche 17 MAI, après la Messe, vers 11h30, la délégation se retrouvait avec les familles d'accueil, à la Mairie rénovée de MONCHY - LAGACHE, répondant ainsi à l'invitation de Monsieur le Maire et de la Municipalité.

Cette réunion était rehaussée par la présence de M.Gautier AUDINOT, notre Député. Après avoir exposé les mérites des jumelages franco-allemands ainsi que de la nécessité de construire une Europe forte et pacifique; il remit à M.BRUNNER Hans, parrain de notre jumelage, la médaille de l'Assemblée Nationale en reconnaissance de son action en faveur des jumelages et de la Paix entre les peuples.

C'est grâce au travail de recherche accompli par M.BRUNNER pendant deux ans, que nous avons pu nouer des liens d'amitié avec les habitants de DUNZWEILER que nous ignorions totalement auparavant. Nous nous sommes aperçu réciproquement que nous devons faire face aux problèmes, que nous avons les mêmes soucis, que nous éprouvions les mêmes joies familiales et autres, que nous aspirions de la même façon au bonheur, enfin de compte que nous étions tous semblables et qu'en définitive, les frontières géographiques, pour théoriques qu'elles soient encore, sont complètement gommées lorsqu'on parle le langage du coeur.

Après une dernière réunion au Foyer Rural, le Dimanche vers 16h00 pour le pot de "l'au revoir", la délégation est repartie pour le Palatinant vers 17h15, avec beaucoup de regrets bien sûr; mais aussi avec une moisson de souvenirs pleins de joie et d'amitié, non sans nous avoir invités à leur rendre visite l'année prochaine, ce que nous ferons, bien entendu avec un plaisir non dissimulé.

Un grand merci à tous les artisans de cette belle rencontre: M.Michel GRU, notre Maire, les Membres de la Municipalité, Vous tous Jumeleurs, Vétérans du Football qui avez accueilli vos homologues et amis de DUNZWEILER, merci aux Associations du Football et du Judo, à leurs animateurs et dirigeants pour leur participation active à la réussite de cette Fête, merci à "l'aile marchante" du Comité de Jumelage et à M.L'Abbé PLANQUE et à la Chorale pour leur aide et leur soutien, en un mot Merci à tous.

Bien cordialement, le Président: P.CAUSSIN.

+++++

J 1

ML

Teitery 1,5
 Beauvin 3,5
 Roogy 7
 Essigny 9
 Moy 8
 Bressy 2
 Séry la 4,5
 Mesiero 4
 Surtoutene 4
 Picnic
 La Ferté 6
 Huintingy 3,5
 Puryng 3
 Erlm 7
 Marle 5
 Bourmont 7
 Tavaux 3
 CHAUVASE 13,5

84,5

J 2

CHAUVASE

St Genesee 8
 Bozoy 9
 Prouvigny 9
 St Jean sur Bin 6
 Maranvay 3
 Stigny 11
 l'Abbay 11
 Prepos
 Larnis 11
 Prix Tern 8
 Singly 5
 Omont 6,5
 Venchere 4,5
 Chemery 5,5
 Rarcourt dt 7,5
 Flaba
 Moyson 11

96

J 3

MOYSON

Carignan 7
 Lina 4,5
 Montlibert 7
 Thonnelle 4,5
 Arioith 3
 Vireton 12
 Chenais 8,5
 Signecok 7
 Prepos
 Abbange 14,5
 Athus 1,5
 Péterange 4
 Buschurange 2,5
 Sunem 2,5
 Munderlange 7
 Bettenberg 8

84,5

J 4

BETTENBERG

Aspelt 10
 Fisdorf 3
 Ellung 5
 Bernerange 5
 Remerschen 3
 Apach 3
 Ritzing 7,5
 Repos
 Waldweise 6,5
 Mersing 10
 Merchingen 3
 Hurgath 5
 Reimsbach 4
 Non kirchen 8

73

J 5

Non kirchen

Buschfeld 2
 Schwersen 7
 Tholey 8
 Tholey 2
 Marpingen 7
 Vrezeville 3,5
 ottweiler 10
 Fürth 6,5
 Lautenbach 3
 BUNZWEILEN 3
 52
 Total 390

ni 48

~ 22 km/s/p

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE ; COMMUNIQUE

Dans un courrier daté du 26 mai, Monsieur KULIK, Président du club de pétanque nous a annoncé la dissolution de cette association et nous a fait part de la décision, prise d'un commun accord par l'ensemble des membres de nous attribuer une part importante de leurs fonds propres : 3500F.

A la veille de notre quinzième anniversaire les membres du Judo Club interprète ce choix comme la reconnaissance de leur travail bénévole et de leur dévouement afin que continue la pratique de cette discipline dans notre village.

Nous sommes d'autant plus sensibles à ce geste que sous l'impulsion de leurs dirigeants le club de pétanque avait su faire preuve de dynamisme et d'innovation tout en conservant une indépendance financière et, qu'à ce titre ils savent mieux que quiconque combien il est difficile de faire prospérer une association dans notre commune et encore plus d'en assurer la pérennité.

Aux membres du club de pétanque nous adressons nos très sincères remerciements et nous les informons que ce don, qui représente plus du double de notre subvention communale, nous aidera à équiper nos judokas de survêtements aux couleurs du club la saison prochaine.

NOUVELLES EN BREF DE NOTRE SAISON 91-92

Cette saison 33 judokas ont participé aux diverses compétitions officielles (j'insiste sur le mot "officielles"), toutes catégories et tous niveaux confondus, nous avons obtenu 24 places sur le podium.

Par ailleurs deux judokas ont obtenu leur ceinture noire 1ère DAN et 3 autres ont obtenu la 3ème DAN de ceinture noire Joël et Bruno Richy et Francis Boitel.

- catégorie poussins-poussines

Blériot Delphine : deuxième en championnat de Somme

- catégorie benjamins-benjamines

Boudot Aline : deuxième en championnat de Somme

- catégorie minimes

Boudot Cécile et Leriche William :
deuxièmes en championnat de Somme

Dekerf Myriam : troisième en championnat de Somme

- catégorie espoir

Moutoussamy Agnès : deuxième en championnat de Somme.

- catégorie seniors

- Boitel Francis :

troisième collègue départemental des ceintures noires

- Richy Joël :

premier collègue départemental des ceintures noires

deuxième championnat de Somme

cinquième tournoi international de Laon

sixième championnat de Picardie

- Richy Bruno :

deuxième collègue départemental des ceintures noires

premier championnat de Somme

troisième tournoi internationale de Laon

troisième championnat de Picardie

- catégorie cadet

- Henocque Frédéric :

premier championnat de Somme

cinquième championnat de Picardie

troisième championnat interrégional

a été sélectionné aux championnats de France le 17 mai à
Paris.

Nous pensons que cette dernière performance méritait d'être soulignée, ce que n'a pas omis de faire en son temps le Courrier Picard.

Merci à tous nos judokas pour ces bons résultats.

Ne pensons pas que cette traditionnelle réussite que nous connaissons depuis des années est le fruit du hasard où qu'elle résulte d'une quelconque bonne étoile.

Non! Elle est le résultat du travail sérieux et du professionnalisme de Monsieur Mistral - notre professeur - et aussi de la bonne entente qui règne au sein de l'équipe dirigeante qui m'entoure dont certains répondent présents depuis un très grand nombre d'années et dont chacun sait que rien n'est jamais définitivement acquis.

DEUX INFORMATIONS POUR CONCLURE

- Après la trêve estivale le club reprendra ses activités le 2 septembre 92.

- Affaire pour collectionneurs : il ne reste que cent pin's à l'emblème de notre association. Vous pouvez vous les procurer au prix unitaire de 20F auprès de nos membres.

Bonnes vacances à tous

Le Président

M. CAPON

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MONCHY- TERTRY & DEVISE:

=====

A cette époque de l'année où les enfants profitent de vacances bien méritées, l'heure est aussi pour nous aux bilans.

Cette année scolaire qui s'est déroulée d'une manière satisfaisante pour tous, a vu notamment se développer nos moyens audiovisuels par l'acquisition d'un magnéto-scope (bénéfice de la Fête scolaire) et d'une chaîne HI-FI. Ce dernier achat a été réalisé grâce à la générosité des Membres du Club de Pétanque qui, au moment de cesser leur activité, ont voulu par leur geste aider diverses sociétés dont la Coopérative scolaire.

Qu'ils en soient vivement remerciés!. Ce don les honore et fait preuve de la vigueur de leur esprit associatif. Nous ne pouvons que regretter la disparition de leur Club, mais encore une fois:MERCI.

Evenement marquant de cette fin d'année scolaire: la Fête de l'Ecole. Une fois de plus la pluie était au rendez-vous; mais les spectateurs aussi. Grâce à une équipe solide et dévouée, que nous tenons à remercier chaleureusement tout a pu se dérouler dans la bonne humeur à la plus grande satisfaction de tous, avec le soleil retrouvé.

Un grand MERCI aussi à l'Harmonie Ste Cécile, qui une fois de plus, est venue réhausser notre spectacle et célébrer avec nous la Fête de la Musique; aux Membres du Club de Pétanque qui ont organisé et doté un concours de pointage à notre profit; à Mr François DUCLERCQ qui a apporté une note colorée avec son attelage pour la plus grande joie des enfants; aux mamans qui comme toujours ont régaler l'assistance.

Une initiative cette année: la Kermesse organisée pour les enfants, quel succès! Mais il faut déjà penser à l'avenir.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES:

=====

La RENTREE est fixée au **10 SEPTEMBRE** pour les enfants mais les Enseignants se trouveront déjà dans leurs classes respectives le 09 Septembre. Ils seront à votre disposition pour répondre à toute demande de renseignements. Ce jour-là, en début d'après-midi, seront affichés (dans le panneau près de la porte) les horaires du car (d'ailleurs inchangés) et les répartitions des élèves par classe.

UN NOUVEAU SERVICE SERA PROPOSE AUX PARENTS D'ELEVES :

=====

Mise en route d'une CANTINE SCOLAIRE dès le LUNDI 14 SEPTEMBRE.

A TOUS, BONNES VACANCES!

CLUB DE PÉTANQUE DE MONCHY - LAGACHE :
=====

Réuni en Assemblée Générale extraordinaire en date du 25 MAI 1992,
Le Bureau du Club de Pétanque a prononcé la dissolution dudit Club
et a décidé, conformément à l'Article 15 du décret du 16 AOUT 1901,
de procéder à la répartition des biens subsistants:

- Tous les biens immobiliers et mobiliers sont dévolus à la
Commune, les installations existantes pourront donc ainsi être
utilisées à l'occasion de manifestations culturelles ou sportives.

- Les fonds dont dispose le Club seront attribués à trois As-
sociations locales:

3500Frs à l'O.C.C.E - Coopérative scolaire.

3500Frs au Judo- Club.

7211.96Frs à l'Harmonie Sainte Cécile.

Conformément aux statuts du Club (art.II), Mr Robert FOURNIER
fera connaître dans les trois mois à la Sous-Préfecture de PERONNE
les décisions ci-dessus énoncées.

ETAIENT PRESENTS LORS DE CETTE REUNION:

Mr Robert FOURNIER - Mr Jacky KULIK. - Mr Jacques CREUILLY.

Mr Dany MANTAUX . - Mr Daniel BIBLOCQUE.

Qui ont pris les décisions énoncées d'un commun accord.

+++++

INFORMATIONS DIVERSES 1er SEMESTRE

ET 2ème SEMESTRE 1992

HORAIRES OUVERTURE PERCEPTION d'ATHIES :
=====

LE MARDI MATIN de 9h00 à 11h30.

LE MERCREDI APRES-MIDI: de 13h45 à 16h30.

PENDANT LES VACANCES , OUVERTURE UNIQUEMENT LE MERCREDI APRES-MIDI.

VALIDATION PERMIS CHASSER: RAPPEL :

Venir en Mairie avec - le permis - le timbre du Crédit Agricole - l'attestation
d'assurance . Y remplir une demande de validation.

Puis après visa , aller régler les droits en Perception.

... à suivre....

INFORMATIONS DIVERSES

=====

HORAIRES d'OUVERTURE DU SECRETARIAT MAIRIE :

=====

LUNDI : de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 13h30 à 18h30 .Permanence de Mr le Maire de 18h00 à 19h00.

MERCREDI: de 9h00 à 12h00.

JEUDI: de 9h00 à 12h00.

VENDREDI: de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h00.

+++++

PERMANENCES DE LA C.P.A.M :

Un agent itinérant de la Sécurité sociale (régime général , non agricole) vient en Mairie chaque VENDREDI de 14h00 à 15h30.

+++++

P.M.I au FOYER RURAL : les 2è & 4è MARDIS du mois.

----- Durant vacances: Uniquement 28 JUILLET -25 AOUT.

HALTE - GARDERIE: Il n'y a plus de permanences faute d'enfants
----- lors de la venue des agents de la CAF AMIENS.

+++++

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Ouverte au Public tous les MERCREDI & SAMEDI de 11h00 à 12h00.

Prêt gratuit de livres.

Pendant les grandes vacances de Juillet & Août, horaires res-
treints; ouverture uniquement les MERCREDIS de 11h00 à 12h00.

+++++

ASSISTANTE SOCIALE DU CANTON :

Melle VANNEUVILLE Nicole, au Centre social de CHAULNES . Tél. le
matin entre 9h00 & 10h00 au 22.85.40.03.

+++++

VOTRE DEPUTE : G.AUDINOT à NESLE; tél: 22.78.35.87

VOTRE CONSEILLER GENERAL: J.BOITEL, à EPPEVILLE.Tél: 23.81.01.62.

+++++

COLLECTES DE SANG à MONCHY-LAGACHE :

VENDREDI 30 OCTOBRE 92 : de 14h30 à 18h - devant la Mairie.

SAMEDI 21 NOVEMBRE 92: Collecte de PLASMA dès 8h30 devant la Mairie .

+++++

DERNIERE MINUTE PERMANENCES SECURITE SOCIALE:

Les permanences n'auront pas lieu du 1^{er} AOUT au 06 SEPTEMBRE 1992.

+++++

INFORMATIONS DIVERSES MAIRIE:

CARTE d'IDENTITE: Pour l'obtenir, remplir en Mairie une demande - y joindre deux photos récentes + un timbre fiscal à 150Frs + une quittance d'électricité ou une facture de téléphone. Se munir du livret de famille.

SORTIE DE TERRITOIRE: Imprimé obligatoire pour tout enfant mineur sortant du territoire français non accompagné de ses parents. Celui-ci est établi au vu de la carte d'identité.

PASSPORT: Un imprimé est à remplir en Mairie, y joindre les mêmes pièces que pour la carte d'identité . Le montant du timbre fiscal est de 350Frs.

DELIVRANCE DES EXTRAITS d'ACTES d'ETAT CIVIL:

Uniquement dans la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès.

FICHES d'ETAT CIVIL: Dans toutes les Mairies sur présentation du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance.

+++++

ARBRE DE NOEL 1992: Au Foyer Rural le DIMANCHE 20 DECEMBRE dès 15h00 . Spectacle animé par "TULIPE & LEONARD" (clowns..)